
**Pneumatiques et jantes tout
terrains — Pneumatiques marqués
par un symbole pour jantes à 5 °
— Désignation, côtes, marquage et
capacités de charge**

*All-terrain (AT) tyres and rims — Symbol marked pneumatic tyres
on 5 ° tapered rims — Designation, dimension, marking and load
ratings*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Désignation dimensionnelle de pneumatiques	2
4.1 Caractéristiques dimensionnelles et de construction	2
4.1.1 Généralités	2
4.1.2 Préfixe	2
4.1.3 Code de diamètre extérieur nominal hors tout	2
4.1.4 Code de grosseur de boudin nominale	2
4.1.5 Code de construction du pneumatique	3
4.1.6 Code de diamètre nominal de jante	3
4.2 Conditions d'utilisation	3
4.2.1 Généralités	3
4.2.2 Symbole de pression de gonflage de référence	4
4.2.3 Description d'utilisation	4
4.3 Autres caractéristiques d'utilisation	4
5 Marquage	5
6 Cotes des pneumatiques	5
6.1 Généralités	5
6.2 Calcul des cotes théoriques du pneumatique	5
6.2.1 Largeur de jante théorique, R_{th}	5
6.2.2 Largeur de jante de mesure, R_m	5
6.2.3 Grosseur de boudin théorique, S	6
6.2.4 Diamètre extérieur théorique du pneumatique, D_o	6
6.2.5 Hauteur de section théorique du pneumatique, H	6
6.3 Calcul des «cotes maximales hors tout du pneumatique»	6
6.3.1 Généralités	6
6.3.2 Grosseur maximale hors tout du pneumatique, W_{max}	6
6.3.3 Diamètre maximal hors tout du pneumatique, $D_{o,max}$	6
6.4 Calcul des «cotes maximales hors tout du pneumatique dilaté»	7
6.4.1 Généralités	7
6.4.2 Grosseur maximale de boudin hors tout du pneumatique dilaté en service, W_G	7
6.4.3 Diamètre maximal dynamique hors tout du pneumatique en service, $D_{o,dyn}$	7
6.5 Calcul des «cotes minimales du pneumatique»	7
6.5.1 Généralités	7
6.5.2 Grosseur de boudin minimale du pneumatique, S_{min}	7
6.5.3 Diamètre minimum hors tout du pneumatique, $D_{o,min}$	8
6.6 Plage de largeurs de jantes approuvées	8
7 Méthode de mesure des cotes du pneumatique	8
8 Capacité de charge de référence	9
9 Capacités de charge	9
10 Pressions de gonflage	9
11 Jantes	10
11.1 Désignation et marquage	10
11.2 Profils de jante	10
11.3 Diamètre de jante et circonférence de l'épaule	12
12 Trou de valve	12
12.1 Généralités	12
12.2 Valves à boutonner (snap-in)	12

Annexe A (normative) Indices de charge pour pneumatiques tout terrain (AT)	14
---	-----------

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, SC 10, *Pneus et jantes pour cycles, cyclomoteurs et motocycles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 29802:2009), dont elle constitue une révision technique.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Pneumatiques et jantes tout terrains — Pneumatiques marqués par un symbole pour jantes à 5 ° — Désignation, côtes, marquage et capacités de charge

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les désignations, les cotes, les marquages et les capacités de charge des pneumatiques principalement destinés aux véhicules tout terrain (ATV). Elle spécifie également la désignation, le marquage et le contour des jantes.

Les pneumatiques satisfont aux paramètres suivants:

- a) vitesses ne dépassant pas 130 km/h (code de vitesse M);
- b) montés sur des jantes à base conique à 5 ° (AT);
- c) codes de diamètre nominal de jante de 7 à 14 inclus.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris d'éventuels amendements).

ISO 3877-1, *Pneumatiques, valves et chambres à air — Liste de termes équivalents — Partie 1: Pneumatiques*

ISO 4223-1:2012, *Définitions de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1: Pneumatiques*

ISO 80000-1, *Grandeurs et unités — Partie 1: Généralités*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 4223-1 et l'ISO 3877-1 ainsi que les suivants s'appliquent.

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

— Plate-forme de navigation ISO: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

3.1

NHS

NOT FOR HIGHWAY SERVICE

marquage identifiant les pneumatiques destinés à être utilisés hors route

Note 1 à l'article: Les termes suivants peuvent être utilisés: «NOT FOR HIGHWAY SERVICE» ou «NHS» ou «NOT FOR HIGHWAY USE».